



Sud Éducation Rhône
 125 rue Garibaldi
 69006 Lyon
sudeduc69@sud-arl.org
 04 72 37 79 47

Communiqué de Presse

Lyon, mardi 18 mai 2021

Empêchée de donner cours parce qu'elle portait un masque aux couleurs arc-en-ciel.

Le 3 mai dernier, Une enseignante du Lycée Germaine Tillion, à Sain Bel dans le Rhône, a été catégoriquement interdite d'enseigner par sa proviseure, au motif qu'elle portait un masque aux couleurs arc-en-ciel.

Selon sa supérieure, ce symbole enfrenait le devoir de neutralité imposé aux fonctionnaires.

Convoquée par le Rectorat sur cette question, l'enseignante s'est vue demander par l'administration de ne plus utiliser ce masque au prétexte qu'il pouvait être perçu comme faisant la promotion de certaines « pratiques ».

Alors que l'Éducation Nationale a initié une campagne de lutte contre les discriminations homophobes et transphobes, campagne pour laquelle le symbole arc-en-ciel est mis en avant, que le lundi 17 mai est la journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie, et contre toutes les discriminations liées aux identités de genre, et qu'enfin, la justice a confirmé à plusieurs reprises la compatibilité du drapeau arc-en-ciel avec le devoir de neutralité des services publics, Sud Éducation 69 déplore le signal envoyé aux élèves et aux agents LGBTQI, et s'inquiète des conséquences qu'une telle interdiction aura dans la lutte contre toutes les formes de discrimination.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MOQUERIES DISCRIMINATION INSULTES REJET AGRESSION

ÇA SUFFIT!

Je m'engage contre les violences homophobes et transphobes

Dans mon lycée, tous égaux, tous alliés

education.gouv.fr/controlhomophobie
 Tu es victime ou témoin d'incidents de violence, de rejet, parles-en avec des adultes de ton établissement. Tu peux aussi contacter ce service d'aide anonyme et confidentiel, par chat, mail ou téléphone.
 0 810 20 30 40 Par chat et mail sur www.controlhomophobie.org
 Service assuré par SOS - Association